Peinture l'huile [eco]

Peinture aqueuse opaque, à base de matières premières renouvelables, pour le bois à l'intérieur et l'extérieur

Teinte	Disponibilité			
	Nbre / palette	672	200	96
	Taille / Quantité	**3 x 0,75 l**	**2 x 2,5 l**	**1 x 5 l**
	Conditionnement	Seau métal	Seau métal	Seau métal
	Emballage / Code	01	03	05
	Art. n°			
Gris basalte (RAL 7012)	7651	■	■	
Noir foncé (RAL 9005)	7652	■	■	
Gris anthracite (RAL 7016)	7653	■	■	
Gris clair (RAL 7035)	7654	■	■	
Gris fenêtre (RAL 7040)	7655	■	■	
Tabac	7656	■	■	
Noisette	7657	■	■	
Rouge brun	7658	■	■	
Rouge scandinave	7659	■	■	
Blanc crème (RAL 9001)	7660	■	■	
Vert sapin (RAL 6009)	7661	■	■	
Bleu pigeon (RAL 5014)	7662	■	■	
Blanc (RAL 9016)	7663	■	■	■
Teinte spéciale	7664		■	■

Consommation

Env. 75 ml/m² par application

Coloris clairs et blanc:
3 Applications de Peinture Huile écologique
Alternative pour une protection encore meilleure: 2x Primaire isolant & 1x Peinture Huile écologique

Coloris moyens et foncés:
2 Applications de Peinture Huile écologique

Domaines d'utilisation

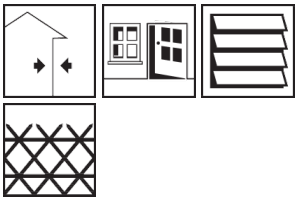

- Bois à l'intérieur et à l'extérieur
- Eléments en bois de dimensions stables: p. ex. portes et fenêtres.
- Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée: p. ex. volets brisés, planches profilées, chalets de jardin.
- Eléments en bois de dimensions non stables: p. ex. palissades, charpentes, carports, bardages.
- Primaire, application intermédiaire et finition
- Ruches en bois, ruches et autres éléments en bois dans l'apiculture
- Ne pas appliquer sur un bois fraîchement imprégné. Respecter les délais de fixation.
- Sur les chaises, bancs, etc., terminer par une application protectrice de Lasure Huile écologique de teinte adaptée, ce pour empêcher une décoloration.

Propriétés

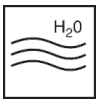

- 3en1: primaire isolant, revêtement intermédiaire et final
- Aqueuse - teneur minime en solvant
- A base de matières premières renouvelables: Minimum 70%
- Tolérance des abeilles testée
- Produit végan sur la base des informations dont nous disposons.
- Résistante au blocking (conformément à la directive all. HO.03)
- Consistance antigoutte
- Elastique

- Ne s'écaille pas
- Résistante aux intempéries et aux rayons U.V.
- Réduit les décolorations dues aux composants hydrosolubles du bois
- Bon tendu
- Respirant
- Emballage métallique recyclable
- Toutes les teintes peuvent être mélangées entre elles.
- Les teintes vives, brillantes, présentent un pouvoir couvrant réduit du fait des pigments qu'elles contiennent. Nous recommandons pour ces coloris délicats, de procéder à une application de fond parfaitement couvrante avec une teinte coordonnée.

Données techniques

Liant	A base d'huiles végétales
Densité (20°C)	Env. 1,2 g/cm³
Odeur	Douce
Degré de brillance	Mat

Les valeurs indiquées correspondent à des propriétés typiques du produit, et non à des spécifications contractuelles.

Certificats

- Geprüfte Bienenverträglichkeit
- DIN EN 71-3 "Migration de certains éléments"

Normes tests

Faibles émissions selon le schème AgBB

Informations complémentaires

- Nuancier

Produits complémentaires

- Primaire protecteur bois* (2066)
- Crème de protection du bois incolore (2714)
- Primaire d'accrochage (5420)
- Primaire d'isolation (3440)
- Protection bois de but (1900)
- Vernis Parquets & Escaliers (2390)

* Utiliser les produits biocides avec les précautions d'usage.
Avant utilisation, toujours lire l'étiquette et les informations produit!

Préparation

- Exigences concernant le support
  Eléments en bois de dimensions stables: Humidité du bois 11 - 15 %.
  Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée ou sans stabilité dimensionnelle: Humidité du bois max. 18%.

- Traitement préliminaire
  Eliminer intégralement les salissures, la graisse et les applications anciennes non adhérentes.
  Eliminer par ponçage la surface du bois grisaillé / dégradé par les intempéries jusqu'à trouver le support porteur.
  Eliminer les traces de résine apparentes, les nœuds fissurés ou désolidarisés, puis nettoyer avec le produit adapté (p. ex. Diluant & Nettoyant pinceaux).
  Pour éviter autant que possible l'utilisation d'agents de protection du bois, la construction se doit d'être hydrofuge (éviter les surfaces horizontales, les bois de bout apparents, joints capillaires, stagnation d'eau et d'humidité, contact avec les projections d'eau et arêtes vives).
  En présence de bois extérieurs, à protéger du pourrissement et du bleuissement, traiter d'abord avec le Primaire protecteur bois*. (* Utiliser les produits biocides avec les précautions d'usage. Avant utilisation, toujours lire l'étiquette et les informations produit!)
  Observer la fiche "BFS" n°18 "Revêtement sur bois et dérivés du bois à l'extérieur".
  La Peinture Huile écologique (en coloris clairs et en blanc) réduit les décolorations jaunâtres dues aux composants hydrosolubles du bois. Pour un niveau de protection encore plus important, il est possible d'appliquer le Primaire isolant à titre d'apprêt.
  Pour éviter les taches - sur les éléments de construction attenants - par les composants du bois (p.ex. sur les constructions à colombages), traiter ces bois sur toutes leurs faces.
  Sur application carbolinéum ancienne, dégradée par les intempéries, appliquer impérativement une teinte foncée, et toujours procéder à un essai préalable.

Mise en œuvre

- Conditions de mise en œuvre
  Température du matériau, de l'environnement et du substrat : min. +5 °C à max. +25 °C.

  Bien brasser le produit puis l'appliquer rapidement au pinceau.
  Après séchage, procéder à la 2ème application.
  Si nécessaire, procéder à de nouvelles applications.
  Toutes les teintes peuvent être mélangées ensemble.
  Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

Informations de mise en œuvre

Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test.
Avant d'appliquer un revêtement sur des bois et des matériaux à base de bois techniquement modifiés, il faut effectuer un essai de revêtement et un test d'adéquation pour la zone d'application souhaitée.
Couper les bois de bout inférieurs sur l'arrière pour créer un larmier.
Pour protéger contre l'humidité, les surfaces de bout et de coupe doivent être pré-enduites deux fois avec la protection du bois de bout.
NE PAS utiliser sur bois imprégné de sels de bore.
Pour une mise en œuvre à l'intérieur, veiller à maintenir une aération suffisante.
Pendant la mise en œuvre / le séchage, protéger la surface de la pluie, du vent, du soleil et de la rosée.
La teinte définitive n'apparaît qu'après séchage.

- Séchage
  Recouvrable: Après env. 6 heures
  Valeurs pour une température de 20°C / une humidité relative de l'air de 65 %.
  Une dilution incorrecte du produit, une humidité du bois trop élevée ou le non-respect du schéma d'application recommandé, de la quantité appliquée et de la durée de séchage peuvent entraver l'efficacité de l'isolation. Un revêtement aqueux présente toujours un risque résiduel d'exsudation des composants du bois!
  En fonction de l'essence de bois, p. ex. chêne, les composants peuvent entraîner un retard de séchage.

- Dilution
  Produit prêt à l'emploi

Important

DIN EN 71-3 "Migration de certains éléments":
Ce produit respecte les valeurs limites pour la migration de métaux lourds sur les jouets pour enfants selon la norme DIN EN 71-3 et remplit ainsi l'une des nombreuses autres exigences en matière de sécurité des jouets pour enfants selon la "directive jouets" de l'UE (2009/48/CE).

Les coloris clairs - en particulier blanc - base huile ou résine alkyde solvantée ou aqueuse, montrent un jaunissement plus ou moins prononcé au fil du temps.
Sur bois de mélèze raboté et bois de conifère particulièrement riche en résine, tout particulièrement en présence de nœuds, coupe sur dosse et zones de bois tardif riche en résine, une adhérence réduite est possible, susceptible d'entraîner une altération de l'application par les intempéries. Compter alors avec des intervalles d'entretien plus courts / des rénovations plus fréquentes. Dans ce cas, le seul remède consiste en une exposition préalable aux intempéries ou en un ponçage très grossier (grain 80) du bois. Pour ces bois en finition "bois brut de sciage", compter avec des intervalles nettement plus longs entre deux entretiens / rénovations.
Tenir compte des réglementations relatives à la protection constructive du bois.
Ne pas utiliser sur des surfaces horizontales sans pente d'écoulement et sans rayon de bord, éviter l'accumulation d'humidité.

Outillage / Nettoyage des outils

Pinceau en soie acrylique, pinceau plat, rouleau en mohair

Aussitôt après utilisation, nettoyer les outils à l'eau additionnée de liquide nettoyant.
Eliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.
Les textiles imprégnés peuvent subir une inflammation spontanée. Les imbiber d'eau et les stocker sous l'eau, dans des récipients résistants au feu. Puis les éliminer.

Stockage / Tenue en stock

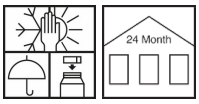

Minimum 24 mois au frais, au sec et à l'abri du gel, en emballages d'origine non ouverts.
Utiliser les emballages entamés aussi rapidement que possible.

Sécurité / Réglementations

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

UE Ecolabel

DE-044-052

Elimination

Important reste de produit: élimination en emballage d'origine conformément aux réglementations locales / nationales en vigueur. Donner les emballages parfaitement vides au recyclage. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas verser le produit dans l'évier/ les égouts.

Consignes de sécurité

Conserver hors de portée des enfants.
Pour la pulvérisation, utiliser un filtre A2/P2 et une protection des yeux.
Pour le ponçage, utiliser un filtre antipoussière P2.
Pendant la mise en œuvre et le séchage, veiller à maintenir une bonne circulation d'air.
Ne pas manger, boire ou fumer pendant la mise en œuvre du produit.
En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
Ne pas verser le produit dans les égouts, les cours d'eau ou la terre.

	Nettoyer les outils à l'eau et au savon aussitôt après utilisation. Donner les emballages intégralement vidés au recyclage. Elimination spéciale (vernis / peintures) des restes de produit liquide.
COV selon Directive Decopaint (2004/42/CE):	Limite européenne pour ce produit (cat. A/d): max. 130 g/l (2010). Ce produit contient < 5 g/l COV.

VOC	
Kat.	A/d
2010:	130g/l
max.:	5g/l

Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement.
Cette édition annule et remplace les précédentes.